

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Département du Haut-Rhin  
VILLE DE TURCKHEIM-68230



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12 décembre 2024

Présents(es) : 26

Benoît	SCHLUSSEL	Maire
Daniell	RUBRECHT	Adjoint(e) au Maire
Daniel	SCHOEPFF	«
Marie-Aude	KIRSTETTER	«
François	LALLEMAND	«
Sandra	PICARD-GANEO	«
Philippe	HURST	«
Christelle	ANGSTHELM	Conseiller(ère) Municipal(e)
Gérard	GLENAT	«
Michèle	HAUGER	«
Camille	ANNEHEIM	«
Anneliese	FRUH	«
Jean-Marc	WECKNER	«
Marie-Claire	HOBEL	«
Michel	LIHRMANN	«
Fabienne	SCHIELE	«
Thomas	MASSON	«
Catherine	SCHLEWITZ	«
Éric	KUNEGEL	«
Stéphane	ANSELM	«
Cécile	LE SAULNIER	«
Jacques	GEISMAR	«
Élisabeth	WERNER	«
Didier	HUSSER	«
Victorine	HARTMANN	«
Antoine	OLRY	«

Procuration : 1

Claudia RENEL à Jean-Marc WECKNER

Turckheim, 13 décembre 2024



Benoît SCHLUSSEL  
Maire

## POINT 5 – TARIFS COMMUNAUX 2025 (7.10.5)

Rapporteur : Monsieur François LALLEMAND, Adjoint au Maire

### BIENS NON BATIS

(Terrains - Baux viticoles / agricoles / chasse – cimetière – marché hebdomadaire - pêche)

Terrains		
	2025	2024
<b>Terrain d'alignement</b>	<b>1 987,68</b>	<b>1 913,76</b>
<b>Section 9 parcelle 7 - 50 m<sup>2</sup> Loyer annuel – négociation lors du renouvellement- variation contractuelle de 1 %/an à compter de 2020 jusqu'en 2032 Loyer négocié à 8 000,00 € à partir de 2020 Implantation d'une antenne ORANGE SA</b>	<b>8 408,08</b>	<b>8 324,83</b>

Baux
------

Les baux agricoles sont indexés selon la variation de l'indice national des fermages, selon l'arrêté ministériel du 17 juillet 2024.

Pour 2024 et donc la période locative du 1<sup>er</sup> octobre 2024 au 30 septembre 2025, l'indice national des fermages s'établit 122,55, soit une hausse de 5,23 % par rapport à l'année 2023.

Les contrats concernés seront revalorisés en prenant en compte cette variation.

Les fermages viticoles sont fixés en denrées. L'arrêté préfectoral du 4 novembre 2024 fixe à 1,67 € par kilogramme de raisin le prix moyen pondéré, tous cépages confondus. Les contrats concernés seront revalorisés en prenant en compte cette variation.

Chasse		
Chasse –nouveaux baux entrés en vigueur du 02 février 2024 au 01 février 2033	2025	2024
Révision selon la variation de l'indice départemental des fermages fixé par arrêté préfectoral : valeur de l'indice des fermages pour 2024 : 122,55 soit + 5,23 %		
• lot n° 1 – Sté de Chasse-B. CURIS	<b>25 255,20</b>	<b>24 000,00 (1)</b>
• lot n° 2 - Sté de Chasse-B. CURIS	<b>13 679,90</b>	<b>13 000,00 (1)</b>
• lot n° 3 – M. Didier SCHUWER	<b>2 209,83</b>	<b>2 100,00 (1)</b>

(1) DCM du 21 septembre 2023 point N°4 et DCM du 23 janvier 2024 point N° 4

Cimetière		
Révision triennale (prochaine révision 2028)	2025	2024
<b>Concessions cimetière – columbarium - 15 ans :</b>		
• tombe simple :	<b>170,00</b>	<b>160,00</b>
• tombe double :	<b>340,00</b>	<b>320,00</b>
• case 4 urnes :	<b>550,00</b>	<b>520,00</b>
<b>Concessions cimetière – columbarium - 30 ans :</b>		
• tombe simple :	<b>430,00</b>	<b>400,00</b>
• tombe double :	<b>850,00</b>	<b>800,00</b>
• case 4 urnes :	<b>1100,00</b>	<b>1030,00</b>
<b>Concessions cimetière – cave-urne – 15 ans :</b>	<b>380,00</b>	<b>350,00</b>
<b>Concession cimetière – cave-urne – 30 ans :</b>	<b>740,00</b>	<b>690,00</b>
<b>Dispersion des cendres dans le jardin du souvenir</b>	<b>20,00</b>	<b>16,00</b>
<b>Fourniture et pose d'une plaquette d'identification du défunt</b>	<b>40,00</b>	<b>35,00</b>
<b>Indices divers</b>	<b>2025</b>	<b>2024</b>
VACATIONS FUNERAIRES	<b>20,00</b>	<b>20,00</b>

### BIENS NON BATIS-suite

(Terrains - Baux viticoles / agricoles / chasse – cimetière – marché hebdomadaire)

Marché hebdomadaire		
Indice mensuel des prix à la consommation de septembre 2024 (119,56) - ensemble des ménages, y compris tabac (base 100 en 2015)	2025	2024
<b>Variation</b>	+1,10 %	+4,90 %
<b>Droits de place – marché (tout ml entamé sera compté en entier)</b>		
• marché - minimum de perception 4 ml	6,70	6,60
• marché – supérieur à 4 ml : par ml supplémentaire	2,00	1,90
• forfait journalier redevance alimentation électrique chaud et froid	3,30	3,20
• hors marché - minimum de perception 4 ml	19,50	19,20
• hors marché - supérieur à 4 ml : par ml supplémentaire	2,00	1,90
<b>Etalages des commerçants (par an)</b>		
• par ml	18,90	18,60

Tous les tarifs sont arrondis à la dizaine de centimes supérieure

Marchés de Noël et Pâques		
Indice divers – révision triennale	2025	2024
<b>Variation</b>	-	-
<b>Droits de place par maisonnette</b>		
• Forfait semaine	150,00	150,00
• Forfait journalier	30,00	-

Restaurant		
Indice mensuel des prix à la consommation y compris tabac nouvelle base en 2015 : base 100	2025	2024
<b>Variation</b>	+1,10%	+4,90%
<b>Terrasse de restaurant (tout mois et m<sup>2</sup> entamés seront comptés en entier)</b>		
• Par m <sup>2</sup> par an	Tarif supprimé	18,40
• Par m <sup>2</sup> par mois	2,66	2,63

Travaux		
Indices divers	2025	2024
<b>Occupation du domaine public dans le cadre de travaux</b>		
• par jour et par m <sup>2</sup> d'emprise à partir de la troisième semaine d'occupation	1,00	1,00

Dépôts Sauvages		
révision triennale 1% (prochaine révision 2026)	2025	2024
<b>Forfait de prise en charge par les services municipaux des dépôts sauvages lorsque le contrevenant a été identifié</b>		
• volume inférieur ou égale à 50 l	50,00	50,00
• volume supérieur à 50 l	130,00	130,00
• coefficient de majoration des frais réels s'ils sont supérieurs au forfait pour un volume supérieur à 50 l	x 1,3	x 1,3

## SUBVENTIONS

Subventions		
Indices divers (prochaine révision 2026)	2025	2024
	Date d'effet 1 <sup>er</sup> janvier 2025	Date d'effet 1 <sup>er</sup> janvier 2024
<b>Subvention pour projet scolaire</b>		
• Collège, LYCEES et ECOLES PRIMAIRES (pour les élèves domiciliés à Turckheim par élève et par an)	25,00	25,00
• Ecoles Publiques (par classe et par an)	230,00	230,00
<b>SUBVENTION AUX JEUNES DOMICILIES A TURCKHEIM MEMBRES DES ASSOCIATIONS SPORTIVES (ASSOCIATION SPORTIVE DE TURCKHEIM -ASSOCIATION FAMILIALE – QUILLES - PAR AN ET PAR JEUNE JUSQU'A 16 ANS)</b>	<b>15,50</b>	<b>15,50</b>
<b>SUBVENTION DE BASE AUX ASSOCIATIONS</b>	<b>300,00</b>	<b>300,00</b>
<b>SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS- PROPRIETAIRES DE LEUR LOCAL</b>	<b>500,00</b>	<b>500,00</b>
<b>ECOLE DE MUSIQUE</b> PARTICIPATION AUX FRAIS D'ECOLAGE (6,70 € PAR MOIS SUR 10 MOIS ET PAR ELEVE AGE DE 4 A 21 ANS, SELON LES CRITERES DU CD68 EN VIGUEUR DEPUIS 2016)	<b>67,00</b>	<b>67,00</b>
<b>SUBVENTION AUX JEUNES SPORTIFS EP GRAD (USEP)</b>	<b>2,60</b>	<b>2,60</b>
<b>CREDIT SCOLAIRE (PAR ELEVE ET PAR AN)</b>	<b>33,00</b>	<b>33,00</b>

## BIENS COMMUNAUX BATIS

(Logements communaux – Maisons Forestières – Espace Rive Droite– Salles Communales)

L'article 35 de la loi n° 2005-841 du 26 juillet 2005 indique que l'indice de référence des loyers se substitue à l'indice du coût de la construction comme référence pour la révision des loyers en cours de bail dans le parc locatif privé. Le décret relatif à l'indice de référence des loyers n° 2005-1615 du 22 décembre 2005 définit ses modalités de calcul et de publication. L'indice de référence des loyers entre en vigueur le 1er janvier 2006 (article 163 de la loi de finances pour 2006 n° 2005-1719 du 30 décembre 2005).

L'article 9 de la loi n° 2008-11 du 8 février 2008 pour le pouvoir d'achat a modifié l'indice de référence des loyers créé par l'article 35 de la loi 2005-841 du 26 juillet 2005. Le nouvel indice correspond à la moyenne, sur les douze derniers mois, de l'indice des prix à la consommation 2009 hors tabac et hors loyers.

Logement d'urgence		
	2025	2024
Variation	+ 3,26 %	+ 3,50 %
18 quai du Docteur Pflieger (Logement d'urgence)	449,17	435,00

Maison forestière		
Indices divers – Participation aux frais d’entretien de la maison forestière. Révision triennale : prochaine révision en 2028		
COMMUNES	2025 Date d’effet 1 <sup>er</sup> janvier 2025	2024 Date d’effet 1 <sup>er</sup> janvier 2024
WALBACH	3 419,61*	3 115,77*
ZIMMERBACH	942,36**	858,63**
*Valeur locative annuelle 12 318,48 €, révisée en 2025, x Surface de la forêt soit 27,76 % **Valeur locative annuelle 12 318,48 €, révisée en 2025, x Surface de la forêt soit 7,65 % (2021 indice 131,67 / 2024 indice 144,51)		

Espace Rive Droite						
Location Espace Rive Droite en euros.			2025		2024	
			Date d’effet au 1 <sup>er</sup> janvier 2025		Date d’effet au 1 <sup>er</sup> janvier 2024	
			Résidents et associations de Turckheim	Non résidents et Associations extérieures	Résidents et associations de Turckheim	Non résidents et Associations extérieures
Grande salle	entrée payante	la journée	590,00	890,00	580,00	880,00
Grande salle	entrée payante	le week-end	870,00	1 320,00	860,00	1 310,00
Grande salle	entrée gratuite	la journée	390,00	750,00	380,00	740,00
Grande salle	entrée gratuite	le week-end	570,00	1 110,00	560,00	1 100,00
Salle 2/3	entrée payante	la journée	500,00	740,00	490,00	730,00
Salle 2/3	entrée payante	le week-end	695,00	1 055,00	685,00	1 045,00
Salle 2/3	entrée gratuite	la journée	350,00	590,00	340,00	580,00
Salle 2/3	entrée gratuite	le week-end	460,00	830,00	450,00	820,00
Salle 1/3	entrée payante	la journée	300,00	570,00	290,00	560,00
Salle 1/3	entrée payante	le week-end	395,00	760,00	385,00	750,00
Salle 1/3	entrée gratuite	la journée	230,00	350,00	220,00	340,00
Salle 1/3	entrée gratuite	le week-end	290,00	650,00	280,00	640,00
Salle de réunion		journée	110,00	220,00	100,00	200,00
Salle de réunion		1/2 journée	55,00	110,00	50,00	100,00
Salle de réunion		Horaire	20,00	40,00	15,00	30,00
Cuisine			160,00	260,00	150,00	250,00
Journée complémentaire			50 % du prix de la journée		50 % du prix de la journée	
Forfait nettoyage des locaux par une entreprise			200,00	200,00	facultatif	200,00
Montage et démontage de la cloison mobile			130,00	130,00	120,00	120,00
Montage et démontage du podium :						
Pour une surface de moins 40 m <sup>2</sup>			150,00	150,00	140,00	140,00
Pour une surface de plus de 40 m <sup>2</sup>			270,00	270,00	260,00	260,00
Mise en place tapis de protection			260,00	260,00	-	-
Astreinte technique pour le week-end			130,00	130,00	-	-
Perte de clé			130,00	130,00	120,00	120,00
Caution			1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
D’autres tarifs non indiqués pourront faire l’objet d’une facturation en fonction des circonstances appréciées par Monsieur le Maire.						
La gratuité de la salle est accordée aux associations de Turckheim pour une manifestation annuelle et leur assemblée générale.						

Autres occupations Espace Rive Droite	2025	2024
Selon manifestation organisée Forfait exposant par jour	20,00	-
Association Familiale de Turckheim Occupation de l’Espace Rive Droite (Participation aux charges de fonctionnement révisable tous les trois ans – prochaine révision en 2028)	389,00	348,00

Salles Communales		
	2025	2024
	Date d'effet 1 <sup>er</sup> janvier 2025	Date d'effet 1 <sup>er</sup> janvier 2024
<b>Location salles Décapole, Brand (par jour)</b>		
• Écoles, clubs figurant sur la liste des associations locales	gratuit	gratuit
• Manifestations diverses autres que culturelles, y compris sociétés et assemblées de copropriétaires, charges locatives par jour	30,00	25,00
• Fêtes et réunions de familles la journée	120,00	110,00
• Fêtes et réunions de familles la demi-journée	70,00	60,00
• Manifestations diverses à but lucratif	160,00	150,00
• Manifestations diverses à but non lucratif	120,00	110,00

### BIENS BATIS

(Réfection maisons anciennes – escalier)

Réfection maison ancienne à colombage		
	2025	2024
Indice du coût de la construction (moyenne)	2 <sup>ème</sup> trim. 2023 : 2 123 2 <sup>ème</sup> trim. 2024 : 2 205	2 <sup>ème</sup> trim. 2022 : 1 948 2 <sup>ème</sup> trim. 2023 : 2 123
Variation	+ 3,86%	+ 8,98%
<b>Subvention pour réfection de façades à colombage</b>		
• 33% des surfaces des façades situées côté rue (par m <sup>2</sup> )	9,73	9,37
• pierres de taille/m <sup>2</sup>	14,54	14,00

Escalier		
	2025	2024
Révision annuelle (1%)		
15 boulevard Charles Grad – escalier	54,63	54,09

### TARIFS DIVERS

Tarifs		
révision triennale (prochaine révision 2028)	2025	2024
Automate – appareil (par an et moins de 1,50 m de profondeur)	18,00	16,10
Petits cirques – spectacles	25,00	21,50
Location de barrières (par jour)	2,00	2,00
Taux horaire du personnel	55,00	50,00
Taux horaire location d'un véhicule utilitaire avec conducteur	110,00	100,00
Taux horaire location de la balayeuse avec conducteur	130,00	120,00
Photocopie A4 noir et blanc	0,30	0,30
Photocopie A4 couleur	0,60	0,60
Photocopie A3 noir et blanc	0,60	0,60
Photocopie A3 couleur	1,20	1,20
Electricité forfait journée	40,00	40,00

En conséquence, il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

**LE CONSEIL MUNICIPAL**  
Après en avoir délibéré

**par 27 voix pour dont 1 procuration (Claudia RENEL),  
0 voix contre, 0 abstention,**

→ **PREND ACTE** des tarifs proposés ci-dessus.

Délibération certifiée exécutoire,  
compte tenu de la publication en Mairie le .13 décembre 2024  
et de la transmission en Préfecture le .13 décembre 2024  
pour copie certifiée conforme à l'original  
Turckheim le .13 décembre 2024

Benoît SCHLUSSEL  
Maire

